Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260605-D2026027-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin , à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame DOYEN Virginie , Maire.

Date de convocation : 29 mai 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, Mme Sophie Lachaize

Mme Elizabeth MOAL, Mr Aurélien CHARRIERE

Mme Le Bournault Marie Christine

Absent : Mr Le Disez Mikaël, procuration à Virginie Doyen

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth Moal

Délibération 2026-027

Objet : engagement de la commune sur les actions de valorisation

Suite à la sollicitation de subvention auprès de la Région, pour le projet de commerce de proximité de Loc Envel , Madame Le Maire fait part à l'assemblée que la commune s'engage à faire mention de « Avec le soutien de la région Bretagne » ou à intégrer le logo de la Région sur tous les supports de communication en lien avec le projet et ceci pour toutes les opérations pré-citées et à venir.

Lors d'éventuels temps forts de communication en lien avec les opérations subventionnées, une invitation officielle sera adressée au Président de la Région.

La commune s'engage donc à contacter la Direction de la communication de la Région Bretagne afin d'étudier le support le plus approprié pour faire apparaître le soutien financier de la région.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'engagement de la commune dans ces actions de valorisation
- Autorise Madame Le Maire à faire mention de la contribution de la Région dans tous supports de communication

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,
Virginie DOYEN

MAIRIE de LOC-ENVEL
Côtes d'Armor 22310